# **Ordonnance de prévention : Menuisier bois fabrication**

Des conseils de prévention vous sont proposés ci-dessous, pour les principales expositions professionnelles potentielles pouvant générer des risques pour la santé (accident ou maladie), dans votre métier.

**Pour votre santé, protégez-vous !**

Pour éviter les accidents :

* Connaître l'emplacement des extincteurs
* Dégager les issues de secours
* Porter les équipements de protection individuelle mis à disposition
* Respecter les consignes de sécurité et les procédures d'utilisation des machines dangereuses
* Respecter les consignes de sécurité lors de l'utilisation des engins de levage
* Respecter les procédures de l'entreprise en cas d'accident
* Respecter les voies de circulation matérialisées

Protégez-vous des poussières :

* Mettre en route le système d'aspiration lors de chaque utilisation de machine, même de courte durée
* Ne pas utiliser la soufflette pour nettoyer le poste de travail
* Porter systématiqment un masque de protection respiratoire de type FFP3 (empoussièrement, nettoyage)
* Utiliser un aspirateur muni d'un filtre absolu aux normes ATEX ou autre

Protégez-vous du bruit :

* Porter les protecteurs individuels contre le bruit (PICB) mis à disposition

Protégez-vous des vibrations :

* Alterner autant que possible les tâches

Protégez-vous des agents chimiques :

* Aérer, ventiler les locaux
* Lire les étiquettes (pictogrammes et mentions de danger) des produits utilisés
* Porter des équipements de protection individuelle adaptés à l'utilisation des produits chimiques
* Ranger la protection respiratoire dans un endroit non exposé aux gaz, vapeur, poussières
* Respecter les conditions d'utilisation et de dilutions prescrites par le fournisseur
* Respecter les règles d'hygiène : ne pas manger, ne pas boire au poste de travail
* Rincer abondamment à l'eau courante ou au sérum physiologique toute projection oculaire
* Rincer abondamment à l'eau courante toute projection sur la peau et les muqueuses

Protégez-vous des TMS :

* Dégager et ranger son espace de travail
* Eviter les postures bras en élévation mains au-dessus du plan de l'épaule
* Organiser son poste de travail pour éviter les mouvements extrêmes
* Privilégier le travail à deux, en l'absence d'outil d'aide à la manutention
* Utiliser les aides à la manutention mises à disposition
* Veiller au bon état des matériels et outils utilisés

Protégez-vous des situations relationnelles ou organisationnelles :

* Consulter la fiche "conseils en cas de travail en horaires décalés"
* Signaler à la hiérarchie tout dysfonctionnement organisationnel récurrent et/ou persistant

**Consulter votre médecin du travail en cas de grossesse ou de projet de grossesse**

**Consulter régulièrement dans votre entreprise les informations et formations disponibles en santé et sécurité au travail**

**En cas d'accident, faites le 15**

Fiche Remise par :

Date : 02/05/2025